



## **Le ministre confirme sa volonté de transformer les directeurs en managers chargés d'évaluer et de recruter les autres enseignants ! Inacceptable ! Préparons la mobilisation !**

Un groupe de travail ministériel sur la direction d'école a eu lieu lundi 21 juin. D'entrée, les représentants du ministre ont précisé que « tout était déterminé par l'arbitrage interministériel » et qu'ils n'avaient donc aucune annonce précise à faire en termes d'amélioration des décharges ou d'augmentation de la rémunération.

### **Une éventuelle augmentation des décharges... qui dépendra des crédits !**

Seul un éventuel « plan pluriannuel » sur 5 ans a été évoqué avec « parmi les hypothèses » sur les décharges : décharge complète à partir de 10 classes, 1/2 décharge pour les écoles de 5 à 9 classes, 1/4 de décharge pour les écoles de 3 classes, 1/8 de décharge pour les écoles de 1 et 2 classes...

Mais ... le document de travail du ministère indique que ce plan « dépendra des crédits votés en lois de finances annuelles » ! Les promesses n'engagent que ceux qui y croient ! Bref aucun engagement ferme de la part de ce gouvernement (et de ceux qui suivront) pour l'augmentation des décharges de direction d'école !

### **Anticipant sur le vote de la loi Rilhac, le ministre veut transformer les directeurs en « managers » !**

Par contre, la partie découlant des « ateliers du Grenelle » a été bien plus détaillée dans un document remis juste avant la réunion ; il s'agit là de mettre en place immédiatement des propositions de la loi Rilhac, dont l'examen a été repoussé à début 2022, afin que « le fait précède la loi ».

Ainsi, on peut lire :

- « - *Le directeur pourrait recevoir une lettre de mission dont il rend compte à postériori.*
- *L'avis du directeur serait sollicité dans le cadre des PPCR ... il pourrait ainsi valoriser la participation et l'implication d'un professeur dans la vie de l'école*
- *Le directeur aurait le pouvoir d'attribuer à un PE une mission spécifique liée à un besoin local en cadrant avec une lettre de mission et en rétribuant l'enseignant choisi par une IMP (indemnité de mission particulière)*
- *Le directeur serait associé aux opérations du mouvement lorsqu'il y a un/des postes à profil dans son école »*

La FNEC FP-FO a rappelé la position exprimée en commun par le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, la CGT Educ'action et SUD Education exigeant l'abandon de la proposition de loi Rilhac, refusant toute autorité fonctionnelle et tout lien hiérarchique entre les directeurs et les autres professeurs des écoles.

Elle a aussi réaffirmé son refus de toute transformation des directeurs d'école en « managers » dans le cadre de PPCR (que FO a n'a pas signé), ce terme de « managers » étant celui déjà employé dans l'expérimentation de gestion des remplaçants par une start-up menée dans la Somme et le Lot.

### **Abandon du projet de loi Rilhac et des mesures issues du Grenelle! Le ministre doit répondre aux revendications sur la direction d'école !**

La FNEC FP-FO a aussi mis en avant les revendications immédiates pour les directeurs :

- Augmentation de toutes les quotités de décharge de direction ! Pas une école sans décharge hebdomadaire !
- Amélioration indiciaire pour les directeurs : 100 points d'indice pour tous !
- Mise en place d'une aide administrative statutaire gérée par l'Education Nationale dans chaque école !
- Allègement des tâches et respect du décret de 1989 !

---

Le SNUDI-FO n'accepte pas les projets du ministre issus du Grenelle et de la loi Rilhac. L'immense majorité des personnels ne veulent ni manager ni hiérarchie dans les écoles !

Le SNUDI-FO se félicite que la résistance commence à se construire pour l'abandon de ces projets néfastes et la satisfaction des revendications, comme en témoignent :

- le rassemblement organisé mercredi 23 juin devant le rectorat de La Réunion par le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, la CGT Educ'action, SUD Education et le SAIPER
- la réunion d'information syndicale commune organisée le 15 juin dans l'Eure par le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU

Il invite à multiplier ces initiatives localement afin de préparer une mobilisation d'ampleur pour mettre en échec les projets du ministre !

Montreuil, le 23 juin 2021